

2410

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Agence du Fonds de Développement Social

Réalisation des Evaluations Participatives de la Pauvreté

**MISSION DE L'APPUI A LA CAPITALISATION DES EVALUATIONS
PARTICIPATIVES DE LA PAUVRETE (EPP) DE LA PHASE GENERALISATION**

NOTE METHODOLOGIQUE

**CONSULTANT/ Monsieur MAME ATOU FAYE
ECONOMISTE STATISTICIEN DEMOGAPHE
BP 15 818 Dakar – Fann**

NOTE STRATÉGIQUE SUR LA MÉTHODE PROPOSÉE POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA MISSION

INTRODUCTION

Le concept de pauvreté occupe une place de plus en plus prépondérante dans le discours politique et économique du pays. En effet, plusieurs voix autorisées se sont élevées pour décrier avec énergie la paupérisation grandissante ainsi que la dégradation des conditions de vie des populations. Déjà l'Enquête Sur les Priorités (ESP) réalisée en 1988 par la Direction de la Prévision et des Statistiques indiquait que deux sénégalais sur trois vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Selon, toujours la DPS, l'Enquête Sociale Auprès des Ménages (ESAM) de 1995, 57,9% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 65% de la population sénégalaise.

La pauvreté se présente comme un phénomène multidimensionnel, dont les caractéristiques les plus marquantes sont l'absence de bien-être, la non-satisfaction des besoins de base et le manque de capacités financières, intellectuelles et matérielles permettant de subvenir à tous les besoins de l'homme.

Au Sénégal, la pauvreté est répartie de manière inégale sur l'étendue du territoire national. Elle est plus présente dans la campagne que dans les zones urbaines et périurbaines. Les zones rurales, où vivent près de 60% de la population sénégalaise, concentrent en même temps 80% de pauvres. Ainsi, sur cinq personnes pauvres, quatre vivent, en général en milieu rural. Elle est aussi présente dans les zones à agriculture peu diversifiée et dans les zones moins touchées par l'émigration. Cela a été confirmé par l'enquête sur les priorités qui révèle que trois régions: Kolda, Fatick et Kaolack concentrent à elles seules 41% de pauvres.

L'ESAM a montré que le taux de prévalence de la pauvreté dans les régions citées est de l'ordre de 83% contre seulement 65,3% au niveau national. On remarque aussi que, dans le groupe des travailleurs indépendants du secteur agricole, le taux de pauvreté des ménages est plus élevé. Il est de l'ordre de 81% contre 58% au niveau national. Ce groupe socio-économique des travailleurs indépendants constitue à lui seul 40% des ménages du Sénégal et compte 55% des ménages pauvres.

Ainsi, force est de reconnaître que les différentes politiques économique et financière menées au Sénégal depuis les années 80 n'ont pas permis de juguler la pauvreté de plus en plus grandissante qui touche une très bonne franche de la population.

Pour réduire de façon significative la pauvreté qui affecte une bonne partie de la population, les autorités dans le cadre d'une démarche participative et d'une vision à long terme, ont pris différentes initiatives qui s'intègrent parfaitement dans le dixième plan de Développement (2002-2007), et ont mis au point un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) en 2001.

C'est dans ce contexte que, l'État a procédé à la mise en place de conditions optimales de démarrage effectif et de réussite des projets suivants:

- le projet de lutte contre la pauvreté (FAD/FND) dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les régions de Dakar, Diourbel, Kolda, Tamba et Thiés à travers l'élévation du niveau éducatif et les compétences techniques ainsi que les capacités d'auto-promotion des femmes ciblées, l'accroissement des capacités de production de revenus de ces dernières et la facilitation de l'accès des bénéficiaires aux services sociaux de base;

- le projet Fonds de Développement Social (FDS) financé par la Banque Mondiale. Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les régions de Dakar, Fatick, Louga, Kaolack et Kolda à travers l'accès des femmes et des jeunes aux services de la micro-finance, aux services sociaux et aux infrastructures de base, au renforcement des acteurs et à l'amélioration du système de suivi des conditions de vie des ménages;

- le projet Élargi de lutte contre la pauvreté financé par le PNUD dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Diourbel et Tamba.

Ces projets visent à influencer sur les politiques nationales, en vue d'un environnement porteur de développement humain durable et de revenus, afin de promouvoir des moyens d'existence durables pour les populations pauvres.

Le projet Fonds de Développement Social, une des réponses appropriées conçues par le Gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale, s'est attelée à établir la situation de référence en matière de pauvreté dans ses zones d'intervention afin de disposer d'une base de données permettant des évaluations ultérieures de son action. Pour ce faire, l'AFDS dans sa stratégie du « faire-faire » a sélectionné des opérateurs pour réaliser les « évaluations participatives de la pauvreté - EPP » pour les villages ou quartiers cibles. Les opérateurs retenus (SCIEPS, Senagrasol, Nord/Sud et Afid) devaient procéder à la collecte des données permettant d'établir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté et de procéder à un classement des communautés selon les indices de pauvreté. Les évaluations devaient permettre également d'avoir une compréhension contextuelle plus approfondie des aspects qualitatifs de la pauvreté au niveau communauté et d'aider à identifier les communautés les plus pauvres et les sous groupes marginalisés/vulnérables au sein de ces communautés, qui seront bénéficiaires du projet.

Pour satisfaire les besoins exprimés, l'approche développement communautaire a été privilégiée par l'AFDS dans à un double souci:

- d'une part assurer la promotion de petits projets productifs autour desquels s'organisent les populations;
- et d'autre part intégrer l'action multiforme à développer à la base, en vue d'une rationalisation des interventions communautaires et une réhabilitation des ressources locales disponibles.

Ainsi, pour chaque village cible du programme, les opérateurs ont produit une situation de référence à partir d'une méthodologie d'approche et d'outils adoptés lors de séminaires d'harmonisation.

OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUE DE LA MISSION DU CONSULTANT

Les prestations demandées au consultant dans le cadre de cette mission s'articulent autour d'un objectif global, à savoir :

- Tirer les enseignements de la mise en oeuvre des Evaluations Participatives de la pauvreté, sur les aspects portant sur la méthodologie, les outils, les résultats et la mise en oeuvre;

Par ailleurs, ces aspects sous-adjacents impliquent d'autres objectifs spécifiques ayant trait à :

- Apprécier la pertinence et la fiabilité des outils de collecte quantitatifs et qualitatifs, de la méthodologie servant à la description d'une situation de référence ;
- Vérifier la pertinence de la description de la situation de pauvreté des villages au regard des missions assignées aux EPP;
- Analyser les points forts et les points faibles de la démarche des EPP par rapport à des démarches similaires d'études de milieu et d'analyse de la pauvreté
- Recueillir les avis des populations sur le déroulement et les résultats des EPP par rapport à leurs attentes en terme de participation;
- Apprécier la maîtrise de la capacité opérationnelle des consultants, le respect des délais, la qualité et la pertinence des planifications, l'adéquation des coûts et la qualité du partenariat développé avec les bénéficiaires ainsi que celles des produits livrés;
- Elaborer un rapport de capitalisation des EPP, préparer et animer l'atelier de partage sur la méthodologie et les résultats des EPP

La problématique est d'évaluer le processus de mise en oeuvre des EPP dans tous ces aspects. Les questionnements auxquels nous tenterons de répondre sont :

- les opérateurs commis dans les EPP ont-ils la capacité opérationnelle (moyens humains et matériels, respect planning...) à réaliser ce genre de mission ?
- les outils, méthodes, et démarches adoptés ont-ils été pertinents et fiables dans l'élaboration d'une situation de base ?
- Les outputs produits par les opérateurs sont-ils satisfaisants par rapport à la demande exprimée ?

Dans l'affirmative, les inputs et /ou outputs produits pourraient être considérés comme des éléments référence dans l'élaboration d'une situation de base.

Dans le cas contraire, c'est qu'il est nécessaire d'apporter des redressements et des améliorations sur ces éléments (outils, méthodes, rapport...) du processus d'élaboration des EPP.

Par ailleurs, il est nécessaire pour donner de la visibilité à l'AFDS d'analyser les points forts et points faibles de la démarche EPP par rapport à des études similaires.

COMMENTAIRES SUR LES TERMES DE REFERENCE

Les termes de référence définissent avec précision le cadre d'intervention du consultant, mais suscitent quelques commentaires liés d'une part à la planification et d'autre part au cadre de collaboration avec les opérateurs. Le délai de 30 jours nous semble extrêmement serré. En effet, la planification du travail tant à Dakar qu'à l'intérieur du pays doit tenir compte du temps imparti aux voyages entre les zones suivant les distances à parcourir, le temps d'informer et d'organiser le travail. Par ailleurs, l'évaluation des opérateurs sur certains aspects peut poser un problème de rétention d'informations.

Nous nous basons essentiellement sur notre expérience et pratique de missions similaires pour attirer l'attention de l'AFDS sur ces aspects extrêmement importants.

METHODOLOGIE PROPOSEE

La méthodologie adoptée par le consultant pour la réalisation de cette étude tourne autour d'une double approche que nous préconisons pour les études d'évaluation:

1/ une approche qualitative permettra à travers des outils appropriés de recueillir les avis, les opinions et recommandations des opérateurs/ et ou parties prenantes du processus d'élaboration des EPP sur les contraintes ou atouts identifiés et les approches à mettre en oeuvre pour les minimiser ou les renforcer.

Pour ce faire, un guide d'entretien semi-structuré sera élaboré et administré aux opérateurs ayant participé aux EPP. Ce guide permettra de recueillir les avis et recommandations des opérateurs sur des aspects tels que:

- l'organisation de l'enquête test
- l'organisation des séminaires d'harmonisation sur la méthodologie
- la méthodologie des EPP (en terme de pertinence et de fiabilité)
- les outils (en terme de pertinence et de fiabilité)
- le respect du planning proposé
- les moyens (matériels et humains) mis en oeuvre
- la collecte, le traitement, et l'élaboration des indicateurs (en terme de pertinence et de fiabilité)
- analyse de la situation de référence (en terme de contenu, respect du plan de référence, partage des résultats avec les populations, avis du comité de lecture)
- les restitutions (en terme de pertinence et de prise en compte des observations)
- la qualité du partenariat avec l'ADFS (en terme de qualité de procédure, d'écoute et de réaction)

Nous comptons mener aussi des entretiens plus approfondis avec des personnes ressources qui ont été impliquées comme consultant dans le processus d'élaboration des EPP. Les avis de ces personnes, nous seront d'une grande utilité dans le processus de capitalisation des évaluations parce que ayant participé à toutes les étapes des EPP(séminaire, terrain, rédaction rapport...). Ces personnes seront choisies pour leurs compétences et leurs professionnalismes.

Enfin, des entretiens structurés seront menés avec les responsables d'antennes de l'AFDS chargés du suivi des opérateurs, les communautés étudiées, les OADC

Nous mènerons des visites auprès des autorités administratives et organes décentralisés de l'Etat mais aussi au niveau des représentants de certaines directions parties prenantes du programme de lutte contre la pauvreté pour avoir leur feed back par rapport au projet AFDS mais surtout les stratégies mises par le projet en terme de communication et de sensibilisation (CRD spécial, séminaires, réunions d'informations...).

Pour les représentants-partenaires du projet (structures et institutions spécialisées...), nous nous référons à la feuille de présence des séminaires d'harmonisation

2/- une approche revue documentaire pour cerner les points forts et les points faibles de la démarche EPP par rapport à des démarches similaires. Nous nous focaliserons essentiellement sur la démarche adoptée par le projet de lutte contre la pauvreté (FAD/FND), celle menée par Population Council dans le cadre des évaluations de programmes TOSTAN (enquête de base, évaluation à mi-parcours, évaluation finale) et enfin l'enquête sur la perception de la pauvreté dans le cadre du DSRP.

Le guide d'entretien

Nous pensons indispensable d'avoir des guides adaptés pour chaque cible

Pour la cible opérateur EPP/Afds

Les catégories de questions concerneront:

- l'identification de l'opérateur
- Avis, contraintes et suggestions l'organisation des séminaires d'harmonisation
- Avis, contraintes et suggestions sur les enquêtes test et pilote (en terme de redressement)
- Avis, contraintes et suggestions sur la méthodologie des EPP (en terme de pertinence et de fiabilité) ;
- Avis, contraintes et suggestions sur les outils (en terme de pertinence et de fiabilité) ;
- Avis, contraintes et suggestions sur le respect du planning proposé (cf offre technique) ;
- Avis, contraintes et suggestions sur les moyens (matériels et humains) mis en oeuvre (à confronter avec éléments d'offre technique) ;
- Avis, contraintes et suggestions la collecte, le traitement, et l'élaboration des indicateurs (en terme de pertinence et de fiabilité) ;
- Avis, contraintes et suggestions sur l'analyse de la situation de référence (en terme de respect du plan de référence et de l'avis du comité de lecture) ;
- Avis, contraintes et suggestions sur les restitutions (en terme de pertinence et de prise en compte des observations) ;
- Avis sur la qualité du partenariat avec l'AFDS (en terme de qualité des procédures, d'écoute et de réaction, coût des prestations) et contraintes identifiées.

Les questions seront de préférence des questions ouvertes avec la possibilité de laisser le soin au consultant le choix d'ajouter tout type d'information jugée utile.

Des fiches synoptiques par opérateur seront établies et renseigneront sur l'expertise mobilisée, les délais, le nombre de villages évalués, nombre de jours par village évalué...

Pour les personnes ressources, les mêmes questions seront traitées, mais nous mettrons l'accent de manière approfondie sur la pertinence des outils et la fiabilité des indicateurs au cas par cas.

Les entretiens structurés sous forme de focus group auprès des communautés de base et les discussions semi-structurées avec les autorités administratives, les OADC et les antennes AFDS seront menés, essayeront de cerner le niveau d'information, de participation, d'implication et de partage des résultats des EPP/AFDS.

Déroulement de la collecte

La phase collecte des données pour la mission de capitalisation des EPP se déroulera à Dakar mais aussi dans les zones d'intervention du projet.

Elle se fera à trois niveaux:

- auprès des opérateurs des EPP
- auprès des personnes ressources et des parties prenantes du projet
- auprès des populations bénéficiaires, autorités administratives, organes déconcentrés de l'Etat et responsables d'antennes de l'AFDS

La phase revue documentaire est un travail de lecture qui se fera au bureau ou au siège des projets ayant adopté une démarche similaire pour des études du même genre.

Exploitation des données

Les données seront exploitées et analysées par le consultant suivant un plan et un schéma d'analyse retenu d'accord partie avec le client .

Résultats attendus

Comme indiqué dans les termes de référence, les résultats attendus en terme de production seront structurés en 3 parties sont:

- une partie permettant l'atteinte de l'objectif global de la mission (évaluation des outils, méthodes, mise en œuvre...). C'est dans cette partie que sera abordée les atouts et faibles de la démarche EPP/AFDS par rapport à des démarches similaires
- une partie sur l'évaluation de la capacité des opérateurs OPP, le respect de la mission confiée et le degré de participation des populations
- et enfin une dernière partie portant sur les recommandations pour les EPP de la 2eme phase.

La réalisation d'une telle mission devrait permettre de disposer de données pour une meilleure visibilité sur les outils, méthodologie et démarche mise en oeuvre pour la réalisation des EPP afin de pouvoir apporter les correctifs nécessaires pour les étapes à venir.

MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE CONSULTANT

Moyens humains

La mission sera menée dans toutes ces étapes par le consultant recruté à cet effet, qui a une grande expérience professionnelle et une parfaitement connaissance du milieu physique et humain. Il s'occupera de toutes les phases en mettant son expertise à la disposition de la mission. Il sera épaulé par un assistant.

Moyens logistiques

Le consultant mettra à la disposition de l'étude des moyens logistiques capables de répondre aux besoins de l'étude. En effet, cette logistique sera composée d'un véhicule utilitaire pour les déplacements à Dakar et d'un ordinateur portable doté de logiciels Word, Excel, SPSS 10.0 couplé avec Winstat et des moyens de télécommunication (téléphone portable et fixe).

N.B/ Pour les déplacements hors de Dakar, il est mentionné dans les TDR que l'AFDS assurera la prise en charge et le déplacement du consultant selon les conditions en vigueur du projet.

PLANNING D'EXECUTION DETAILLE DE LA MISSION

<i>Mercredi 14 et Jeudi 15 Mai /</i>	Finalisation guide d'entretien et schéma d'analyse des données (Dakar)
<i>Vendredi 16 Mai (9 – 11H) /</i>	Entretien avec l'opérateur SCIEPS(Dakar)
<i>Vendredi 16 Mai (17 – 19H) /</i>	Entretien avec l'opérateur AFID(Dakar)
<i>Samedi 17 Mai (10 - 18 H) /</i>	Départ de Dakar et Voyage Kolda
<i>Dimanche 18 Mai (8 – 12H)/</i>	Entretien avec les responsables AFDS et OADC à Kolda
<i>Dimanche 18 Mai (14 – 18H)/</i>	Focus Group Village 1° (Kolda)
<i>Lundi 19 Mai (8 – 12H)/</i>	Focus Group Village 2 (Kolda) Rencontre à Kolda avec les autorités administratives (Gouverneur, préfet,...) et organes décentralisés (DPS, DS, Développement communautaire...)
<i>Lundi 19 Mai (14 - 18H)/</i>	Départ de Kolda et Voyage sur Kaolack
<i>Mardi 20 Mai (8 - 12H)/</i>	Entretien avec les responsables AFDS(Kaolack)
<i>Mardi 20 Mai (14 – 18H)/</i>	Rencontre OADC (Kaffrine) et Focus Group Village 1 (Kaffrine)
<i>Mercredi 21 Mai (8 – 12H)/</i>	Focus Group Village 2° (Kaffrine) et prise de contact avec (préfet, sous préfet...) à Kaffrine
<i>Mercredi 21 Mai (14 - 18H)/</i>	Rencontre à Kaolack avec les autorités administratives (Gouverneur, préfet,...) et organes décentralisés (DPS, DS, Développement communautaire...)
<i>Jeudi 22 Mai (8 - 12 H)/</i>	Entretien avec les responsables AFDS , OADC et autorités administratives (Gouverneur, préfet...) à Fatick
<i>Jeudi 22 Mai (14 – 18H)/</i>	Focus Group Village 1 (Foudiougne) et autorités administratives (Foudiougne)
<i>Vendredi 23 Mai (8 – 12H)/</i>	Focus Group Village 2° (Foudiougne)
<i>Samedi 24 Mai (14 - 18 H)/</i>	Départ de Fatick et Voyage Louga

<i>Dimanche 25 Mai/</i>	Pause à Louga
<i>Lundi 26 Mai(8 – 12H)/</i>	Entretien avec les responsables AFDS et OADC (Louga)
<i>Lundi 26 Mai (14 – 18H)/</i>	Focus Group Village 1° (Louga)
<i>Mardi 27 Mai (8 - 12H)/</i>	Focus Group Village 2 et Rencontre avec les autorités administratives (Gouverneur, préfet,...) et organes décentralisés (DPS, DS, Développement communautaire...) de Louga
<i>Mardi 27 Mai (14- 18H)/</i>	Départ de Louga et Voyage sur Linguère
<i>Mercredi 28 Mai (8- 12H)/</i>	Rencontre avec les autorités administratives (préfet, sous préfet...) et OADC (Linguère)
<i>Mercredi 28 Mai (14- 18H)/</i>	Focus village 1 (Linguère)
<i>Jeudi 29 Mai (8 - 18H)/</i>	Focus village 2° (Linguère)
<i>Vendredi 30 Mai (8 - 12 H)/</i>	Départ de Linguère et Voyage Kébémér
<i>Vendredi 30 Mai (14 – 18 H)/</i>	Entretien avec les autorités administratives et OADC de Kébémér
<i>Samedi 31 Mai (8-12H)/</i>	Focus Group Village 1 (Kébémér)
<i>Samedi 31 Mai (14-18H)/</i>	Focus Group Village 2° (Kébémér)
	Retour sur Dakar
<i>Lundi 2 Juin (10-12H)/</i>	Rencontre avec l'opérateur Senagrosol (Dakar)
<i>Lundi 2 Juin (15-17H)/</i>	Rencontre avec l'opérateur Nord / Sud (Dakar)
<i>Mardi 3 Juin et Mercredi 4 Juin/</i>	Rencontres avec les personnes ressources (Dakar)
<i>Jeudi 5 et Vendredi 6 Juin/</i>	Rencontres avec les partenaires de l'AFDS impliqués dans la lutte contre la pauvreté(Dakar)
<i>Samedi 7 et Dimanche 8 Juin/</i>	Revue documentaire sur les démarches similaires entreprises pour certains projets ou ONG(Dakar)
<i>Lundi 9 au Dimanche 15 Juin/</i>	Exploitation et analyse des données et avis recueillis Rédaction rapport de mission(Dakar)
<i>Lundi 16 Juin 2003/</i>	Dépôt du rapport provisoire(Dakar)